



Wellin dem@in

Voir loin, être proche !



PROGRAMME

Commune de Wellin

==== 2024 ====

Élections communales

www.wellindemain.com



Bienvenue

dans la lecture des pages de notre programme qui vous plongera dans l'avenir de Wellin : vos idées, vos espoirs et vos souhaits sont et seront au cœur de notre projet !

En renouvelant votre confiance à l'équipe Wellin dem@in, vous choisissez la continuité et un programme ambitieux.

Vision à long terme

Nous développons une vision stratégique qui s'étend sur plusieurs législatures, destinée à assurer un développement cohérent pour notre commune.

Durant la législature 2018-2024, nous avons assaini les finances et jeté les bases de nouveaux projets, traçant un cap que nous vous proposons de maintenir.

Un programme adapté et ambitieux

Pour la législature 2024-2030, nous finaliserons les projets en cours et développerons de nouvelles initiatives.

En tant que gestionnaires avisés, nous prioriserons les actions en fonction des ressources disponibles et des opportunités de financement, qu'elles soient européennes, wallonnes ou provinciales.

Proximité et vision

Notre objectif depuis six ans est clair :

“ Voir loin,
être proche ! ”

Cela signifie une connexion étroite avec vous, une réponse rapide à vos interpellations et une connaissance approfondie du terrain.

Nous nous engageons à maintenir un équilibre entre développement économique et préservation environnementale, en mettant toujours les citoyens et leur bien-être au centre de nos actions.

Expérience et stabilité

Au cours des six dernières années, nous avons acquis une solide expérience. Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons renforcé la stabilité financière de notre commune en constituant un bas de laine d'environ 3.000.000 €.

Ces réserves nous permettent d'anticiper les défis à venir, comme le financement des pensions du personnel, de la zone de secours (pompiers) et les impacts du changement climatique.

Engagements pour tous

Nous investirons dans des services pour tous : des plus jeunes aux aînés, en passant par les adolescents et les personnes porteuses de handicap.

Nous intégrerons la dimension de vieillissement de la population et l'explosion des problèmes de santé mentale.

Les projets existants et à venir seront développés avec la participation de partenaires, d'associations et un réseau important de bénévoles.

Pouvoir d'achat et entrepreneuriat

Nous soutiendrons le pouvoir d'achat de la population avec une fiscalité incitative et en créant de nouvelles aides communales.

Nous accentuerons le soutien à nos agriculteurs, entreprises, indépendants, commerçants, artisans et professions libérales, moteurs de notre économie locale.

Participation citoyenne

La participation citoyenne est au cœur de notre démarche.

Nous organiserons des rencontres périodiques avec le Collège où vous pourrez partager vos idées, conseils et suggestions. Nous vous consulterons également en amont des projets majeurs ayant un impact sur notre territoire.



Supracommunalité

Nous poursuivrons la coopération avec les communes voisines, la province, les intercommunales et diverses associations (MCFA, Parc Naturel, Geopark, Maison du Tourisme, Defits, Ardenne et Lesse, ...), laquelle a été renforcée sous cette législature.

Cette formule permet de mutualiser les services et de maintenir la proximité entre les citoyens et leur commune.

Une équipe unie et renforcée

Notre équipe pluraliste et soudée a prouvé sa stabilité et sa force au cours de la législature sortante.

Forts de leur expérience, tous les membres du Collège communal, deux conseillers communaux et une conseillère CPAS se représentent.

Nous renforçons notre équipe avec cinq candidats qui apportent un souffle nouveau et des compétences complémentaires.

Cette combinaison d'expériences et de renouveau constitue une véritable plus-value. Dès le lendemain des élections, nous serons entièrement et immédiatement opérationnels pour poursuivre le travail.

En choisissant Wellin dem@in, vous optez pour une commune qui progresse, portée par une équipe compétente et expérimentée, prête et formée pour relever immédiatement les défis de notre belle commune.

1

Benoît
CLOSSON

2

Thérèse
MAHY

3

Thierry
DENONCIN

4

Nadine
GODET

5

Philippe
ALEXANDRE

6

Annick
MAHIN

8

Annabelle
JACINTO

9

Hubert
DEVILLET

10

Isabelle
RODER
GEORGES



Benoît CLOSSON
0475/82 41 93
benoit.closson@wellin.be

Thérèse MAHY
0475/62 39 77
therese.mahy@wellin.be

Thierry DENONCIN
0476/36 75 88
thierry.denoncin@wellin.be

Nadine GODET
0495/ 77 39 03
nadine.godet@wellin.be

Philippe ALEXANDRE
0476/39 49 61
philippe.alexandre@wellin.be

Annick MAHIN
0494/ 42 85 22
annick.mahin@wellin.be

Samuel JÉROUVILLE
0474/72 13 44
samjerouville@msn.com

Annabelle JACINTO
0473/92 70 94
annabelle.jacinto@hotmail.com

Hubert DEVILLET
0477/88 29 11
h.devillet@gmail.com

Isabelle RODER-GEORGES
0497/84 75 88
isaroder01@gmail.com

Olivier VALENTIN
0476/54 33 39
olivier.valentin@spw.wallonie.be

Isabelle HOUILLET-DAMILOT
0477/83 33 60
isabelle.houillet@gmail.com

Bernard ANDRÉ dit «Poussin»
0490/45 80 45
bernardlouis.andre@gmail.com

1	Benoît CLOSSON
2	Thérèse MAHY
3	Thierry DENONCIN
4	Nadine GODET
5	Philippe ALEXANDRE
6	Annick MAHIN
7	Samuel JÉROUVILLE
8	Annabelle JACINTO
9	Hubert DEVILLET
10	Isabelle RODER-GEORGES
11	Olivier VALENTIN
12	Isabelle HOUILLET-DAMILOT
13	Bernard ANDRÉ dit «Poussin»



Vous pouvez voter pour plusieurs candidats de notre liste.



Une Commune bien gérée

Finances

- Gestion dynamique de la trésorerie et de la dette en bonne coopération avec le directeur financier
- Pas de nouvelle taxe à charge des ménages
- Si possible, baisse progressive de l'Impôt des personnes physiques (IPP)
- Octroi d'une prime communale de rentrée de 200 € pour les étudiants de l'enseignement supérieur
- Maintien des primes actuelles (naissance, création de nouveaux commerces, installation sur le Parc d'Activité Economique, prime PMR, prime senior, panneaux photovoltaïques, citerne eau de pluie, chaudière biomasse, isolation thermique, pompe à chaleur, audit énergétique, ...)
- Suivi trimestriel des dépenses et recettes communales via un tableau de bord

Participation citoyenne

- Concertation systématique des citoyens ou des commissions citoyennes pour les projets d'ampleur ou novateurs
- Organisation de rencontres périodiques entre les citoyens et le Collège
- Suite à notre refus de vendre 24 ha de forêt communale, la carrière peut en demander l'expropriation à la Région wallonne. Dans ce cas, la procédure prévoit que la population donne son avis dans le cadre d'une enquête publique.
- Réactivation du Conseil communal des enfants via l'École des Devoirs (EDD)
- Maintien du budget participatif de 10.000 € par an
- Création d'une boîte à idées pour les citoyens
- Poursuite des collaborations avec les commissions existantes : Commission consultative en aménagement du territoire et mobilité (CCATM), Commission locale de développement rural (CLDR), Commission communale de l'Accueil (CCA), Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) ...
- Création d'un dispositif de soutien aux initiatives des habitants : aide financière et logistique (500 € maximum) pour repas de quartier, une expo, monter groupe musical, une association...

Services de la Commune et du CPAS

- Mise en conformité du statut administratif du personnel selon le nouveau décret en poursuivant le dialogue social respectueux et constructif avec les travailleurs et les organisations syndicales
- Souscription d'un troisième pilier d'assurance-pension

en faveur des travailleurs contractuels

- Plan de formation individuel pour le personnel
- Mise en place d'une évaluation périodique des travailleurs
- Renforcement des synergies entre certains services du CPAS et de la Commune : service commun de gestion des ressources humaines, marchés publics, ...

Communication

- Mise à jour régulière des différents sites internet communaux avec la participation des associations et clubs sportifs, notamment pour l'agenda et les actualités
- Publication du bulletin communal 3 fois/an avec la contribution de citoyens et de partenaires (Parc naturel, Géopark, Contrat rivière Lesse, ...) et de l'agenda des activités et événements sur la commune
- Création d'une page Facebook pour l'Accueil temps libre (ATL) et suivi régulier des pages existantes pour les autres services communaux



Une commune accessible

- Concrétisation de la dorsale Halma Wellin : rénovation et sécurisation de toute la voirie entre le rond-point d'Halma et la Grand-Place de Wellin (piste cyclable bi-directionnelle, trottoirs, arrêts de bus adaptés aux personnes à mobilité réduite, ...)
- Poursuite du dossier d'acquisition et d'aménagement d'une voie lente Chanly-Neupont
- Acquisition d'un véhicule 8+1 places pour l'École des devoirs (EDD), le Centre sportif et la Maison d'accueil communautaire des aînés (MACA). Ce véhicule sera géré par l'ALE.
- Poursuite de l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques. Deux bornes doubles ont déjà été placées (Hôtel de ville et Hall de voirie). Trois nouvelles bornes seront placées (Hall omnisports, MDA et salle de Lomprez).
- Accès au centre sportif via la rue de la Station et création d'un parking à proximité du futur skatepark, à l'arrière du Carrefour Market
- Connexion cyclable vers Han-sur-Lesse via les réseaux existants : points nœuds de la Province de Luxembourg et "Famenne à vélo"
- Création d'une liaison entre l'école de Lomprez et le hall sportif via le tennis, la MDA et l'Hôtel de ville
- Trottoirs : à chaque rénovation de voirie, étudier la possibilité d'intégrer des trottoirs ou de modifier les trottoirs existants afin qu'ils soient aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- Développement du covoiturage et aménagement d'un lieu d'intermodalité à proximité de l'autoroute





Une Commune qui bouge

Culture

- Extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque avec l'appui de bénévoles ou de personnel à engager dans le cadre d'une éventuelle reconnaissance par la FWB
- Organisation d'un événement littéraire récurrent notamment dédié aux mangas
- Collaboration de la bibliothèque avec l'École des Devoirs (EDD) pour l'organisation d'activités liées à la lecture
- Politique d'acquisition de nouveaux ouvrages avec une attention particulière au jeune public
- Poursuite des partenariats avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (MCFA): ateliers de théâtre pour enfants et adolescents, spectacles, Printemps des arts, ...
- Participation aux Journées du patrimoine selon les thèmes retenus
- Organisation annuelle d'une fête de la musique à Sohier en s'appuyant sur des groupes et musiciens locaux

Sport

- Entretien des infrastructures existantes et remplacement régulier des équipements suite aux rapports d'inspection d'un organisme agréé
- Réalisation de nouvelles infrastructures : vestiaires et buvette au terrain de football B, couverture d'un terrain de tennis, terrains de padel couverts au centre sportif, aménagement d'un parking accessible depuis la rue de la Station dans le cadre de la réalisation du skatepark, aménagement de sanitaires dans l'extension du hall, ...
- Activités : stages pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 12 ans, pour les ados le mercredi après-midi en collaboration avec l'École des devoirs (EDD), animations au skatepark avec animateur spécialisé, collaboration entre la Commune, le CPAS et l'Aide en milieu ouvert (AMO) pour le développement d'activités pour enfants et adolescents
- Pour plus de sécurité dans les activités sportives : poursuite des formations défibrillateurs et premiers secours

Activités culturelles, récréatives et folkloriques

- Poursuite du soutien logistique et financier aux associations locales
- Achat d'un chapiteau à disposition des associations

Activités de sensibilisation à la citoyenneté, via le Conseil communal des Enfants à créer par l'École des devoirs :

- Poursuite des collaborations avec Territoire de la Mémoire et Comité wellinois de la mémoire en associant

la 82e Airborn MP Wellin

- Poursuite de l'opération "Place aux enfants"
- Commémorations du 11 novembre en intégrant Sohier dans le parcours
- Organisation d'une Journée interscolaire de la Mémoire



Une Commune plus sûre

- Instauration d'une prime annuelle de 15 euros pour toute affiliation au CMH (Centre médical hélicopté)
- Zone de secours (pompiers) : poursuite des contacts en vue de la construction d'un poste avancé et d'un départ ambulance (Aide médicale urgente), en demandant la collaboration des communes de Tellin et de Daverdisse
- Sécurité routière : installation d'un radar répressif permanent au niveau de la rue de la Station et de l'école de Lomprez, placement de figurines de signalisation aux abords des écoles, limitation de vitesse à 30 km/h rue de Gedinne au niveau de l'école Saint-Joseph, actualisation des analyses de trafic pour objectiver les points sensibles à sécuriser avec placement fréquent du radar répressif mobile, demande à la Région wallonne pour la sécurisation du carrefour de la Croisette
- Lutte contre les vols : renforcement des contrôles policiers.
- Sécurité publique : maintien de la très bonne coopération et échange d'informations entre le Bourgmestre et la police de proximité en vue d'assurer les missions de police administrative (ordre public : sécurité, tranquillité, propreté publique).
- Poursuite de la politique en matière de sécurité: les demandes citoyennes et des associations systématiquement traitées par le Bourgmestre et par l'administration communale et réponse rapide dans le cadre de la légalité, afin d'assurer le savoir vivre ensemble.
- Carnaval de Wellin : poursuite du grand piétonnier sécurisé mis en place sous cette législature entre la Grand-Place et l'ancien parking Pasquasy durant tout le week-end afin d'améliorer la sécurité de tous.



Une Commune bien entretenue

- Poursuite de la réfection et de l'entretien des routes communales sur base du projet élaboré par l'Échevin des travaux et présenté au Conseil Communal de juin 2024 (programme sur 10 ans).
- Bâtiments communaux : rénovation de la salle de Lomprez, rénovation énergétique du hall sportif, peinture des églises, rénovation des toitures des églises, isolation et remplacement de la toiture de l'école de Lomprez, aménagement de l'ancien couvent de Chanly, démolition et nouvelle construction au terrain de foot B (buvette, vestiaires)
- Commune propre : mise en œuvre des actions prévues au Plan Local de Propreté: placement des caméras, réalisation de composts, d'un compost public, poursuite du Grand nettoyage de printemps, planification des entretiens aux avaloirs/filets d'eau/abords de route, tout en étant attentif à la biodiversité (fauchage tardif)
- Cimetières : concrétisation des plans d'aires de dispersion et de columbarium dans tous les cimetières, poursuite de leur verdurisation, réfection du mur au cimetière d'Halma, installation de zones de recueillement
- Egouttage : poursuite des collaborations avec la SPGE qui devra réaliser l'étude de faisabilité d'une station d'épuration à Froidlieu et à Fays-Famenne
- Petit patrimoine : relevé et entretien du petit patrimoine en collaboration avec le Parc naturel de l'Ardenne méridionale
- Poursuite des campagnes de dératisation en sous-traitant avec des piégeurs professionnels
- Lutte contre les espèces invasives (raton laveur, frelon asiatique, chenille processionnaire) :
 - mise à disposition de pièges et cages
 - convention avec un vétérinaire pour le suivi dans le respect de l'animal
 - contrat avec des piégeurs professionnels.



Une Commune connectée

- Développement de l'E-guichet pour la commande en ligne de documents administratifs et maintien en parallèle des formulaires papier
- Open data : mise à disposition des données anonymisées sur demande de citoyens
- Mise en œuvre des recommandations de l'audit en matière de sécurité informatique (cybersécurité)
- Développement des services de l'Espace public numérique en visant en particulier les enfants et les personnes âgées et en collaboration avec la MACA et

le Val des Seniors

- Internet rapide sur tout le territoire en collaboration avec les opérateurs
- Installation du Wifi dans les bâtiments communaux qui n'en sont pas encore équipés (salle d'Halma, maison rurale de Lomprez)



Une Commune attractive

- Poursuite de l'organisation de l'Accueil des nouveaux habitants
- Schéma de développement communal (SDC), action du Programme communal de développement rural (PCDR) : à finaliser selon la nouvelle législation afin d'avoir des lignes directrices claires sur le bon aménagement du territoire. L'objectif consiste à préserver le caractère rural de nos villages en maintenant les densités actuelles et à augmenter légèrement les densités sur le centre de Wellin. Envisager une modification du plan de secteur en vue de rendre urbanisable le côté sud de la dorsale Halma-Wellin, entre le rond-point et la rue Houchettes.
- Aménagement d'espaces conviviaux dans les villages: aménagement du parc autour de la maison rurale et du site de la pêcherie de Lomprez à des fins de loisirs, didactiques ..., bords de Lesse à Chanly, Froidlieu, Halma (Programme communal de développement rural, PCDR 2018)
- **Logement :**
 - création d'un immeuble de 6 à 8 appartements de type quasi passif sur le plan énergétique sur l'ancien terrain de basket au niveau de la rue de Gedinne, avec parking souterrain pour les résidents et parc arboré ainsi qu'un parking public accessible par la route de Beauraing (PCDR, 2018)
 - poursuite des collaborations avec Ardenne et Lesse en matière de logement social
 - acquisition de terrains en vue de la création de lotissements pour les jeunes et acquisition de bâtiments, en fonction des opportunités
 - maintien des primes en cours (panneaux photovoltaïques, chaudière biomasse, isolation, pompe à chaleur, audit énergétique)
- **Petite enfance :**
 - Accueilantes d'enfants
 - Création d'une prime communale à l'installation et au fonctionnement d'accueilantes d'enfants dans leur domicile personnel
 - Remboursement d'une partie des frais de formation pour les nouvelles accueilantes qui s'installeront sur le territoire de la commune
 - Si le co-accueil actuel se transforme en mini-crèche, implantation possible au Pôle Social à



Chanly (ancien couvent)

- Crèche communale
 - Installation d'une climatisation fixe, en respect des normes ONE, dans la crèche actuelle
 - Si appel à projet de la Fédération Wallonie Bruxelles /ONE, dépôt d'un dossier pour la création d'une 2e crèche sur la commune
 - Plantation d'arbres de naissance : organisation chaque année d'une séance de plantation d'arbres, en présence de parents, pour célébrer les naissances de l'année écoulée, enregistrées à la commune
 - Soutien aux paranges (parents vivant un deuil périnatal) : pour adoucir le chemin du deuil, ouverture d'un Registre des Étoiles, dans lequel les parents peuvent inscrire leur enfant
 - **Enfants et ados :**
 - Accueil Temps Libre (ATL) :
 - finalisation et dépôt, à l'ONE, du nouveau programme CLE (Programme de coordination locale pour l'enfance) en début d'année 2025 et mise en œuvre (2025-2029)
 - poursuite des actions habituelles menées dans le cadre de l'Accueil Temps libre (ATL): plaines de vacances en été, à des prix accessibles pour tous et stages pendant les vacances, Chasse aux œufs, Place aux enfants, Saint-Nicolas, ...
 - mise en place de collaborations entre l'ATL et l'École des Devoirs
 - Ecole des Devoirs :
 - en 2024-2025, outre le lancement des premières activités (accompagnement des devoirs par des bénévoles, conseil consultatif des enfants, actions citoyennes, sportives - ...) introduction à l'ONE du dossier d'agrément avec programme d'activités et demande de subside.
 - à partir de 2025, mise en œuvre du programme d'activités.
 - Création d'espaces de jeux pour les enfants sur les villages de l'entité n'en disposant pas encore ainsi que sur le parc d'activités économiques et placements à proximité de bancs, bancs/ tables pour les parents et enfants ainsi que remise en état des infrastructures existantes, notamment l'Agora Space
 - **Pour les jeunes :**
 - Poursuite de la dynamique de mise à disposition de locaux en faveur des comités des jeunes afin qu'ils puissent se retrouver entre eux et organiser leurs réunions.
 - **Pour les aînés :**
 - Maintien de l'étroite collaboration et du soutien
- envers le CCCA qui disposera d'un local qui leur sera réservé au futur pôle social à Chanly
- Renforcement du personnel de la MACA pour répondre aux besoins liés au vieillissement de la population et aux maladies dégénératives et mise à disposition d'un espace adapté au futur pôle social à Chanly
 - Mise sur pied d'un service « Coup de main » avec l'ALE, pour les aînés, personnes malades ou en situation de handicap (sortir poubelles, dégager les trottoirs en hiver, ...)
 - Actualisation du guide des aînés réalisé par le CCCA, en coordination avec le Parc naturel de l'Ardenne méridionale
 - Création d'un service "Alert Senior" géré via BeAlert, en cas d'intempéries ou de canicule
 - Création de 2 logements adaptés pour les aînés dans le projet immobilier sur l'ancien terrain de basket
 - Réduction de la fracture numérique grâce à :
 - l'Espace Public Numérique en veillant à faciliter les déplacements vers l'EPN
 - des aidants numériques bénévoles (coordonnés par l'EPN) qui pourront se déplacer à domicile
 - Organisation d'activités par le référent Alzheimer : conférences, café Alzheimer
 - Maintien de la distribution des pralines aux aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année, ainsi qu'un goûter aux résidents du Val des Seniors à Chanly
 - Maintien de la fête annuelle des Noces d'Or avec les familles de jubilaires
 - Attention particulière lors de la semaine de la santé au public des aînés
- **Pour tous :**
Organisation de soirées ou d'après-midi jeux dans la commune (jeux de cartes, jeux de société, ...), relance du jeu "Géants" du carnaval.



Une Commune durable

- Suite à la réunion organisée en juin 2024 concernant le décrochage des panneaux photovoltaïques :
 - démarche en vue de la création d'une Communauté locale d'énergie sur notre commune et participation de la commune à cette communauté.
 - création et octroi d'une prime pour l'achat de batteries individuelles pour stockage énergie électrique aux usagers disposant d'un compteur communicant
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan Energie-Climat (PAEDC) :
 - constitution d'un comité de pilotage dans lequel pourront siéger des citoyens pour identifier des actions à mener et opérer le suivi de leur développement
 - finalisation du remplacement de l'éclairage public
 - remplacement des éclairages des infrastructures sportives (football, tennis ...)
 - poursuite du placement des bornes de recharge pour voitures électriques (cfr Commune accessible)
 - poursuite des diagnostics et entretiens annuels des réseaux d'égouttage
- Poursuite des contacts avec la SPGE pour la mise en œuvre des stations d'épuration à Fays-Famenne et Froidlieu selon l'étude de faisabilité
- Réalisation du bief sur le terrain de la salle de Lomprez pour canaliser les crues du ruisseau tout en maintenant la présence des castors, propices à la biodiversité sur le site
- En ce qui concerne la forêt :
 - poursuite de nos actions en faveur d'une forêt plus résiliente aux maladies et changements climatiques : plantations d'essences diversifiées et gestion de la régénération naturelle
 - actions en faveur de la biodiversité : restauration des corridors écologiques (terrestres/aquatiques) qui servent notamment de voies de déplacement pour la faune et la flore
 - poursuite de l'organisation des ventes de bois aux professionnels, aux scieries locales, aux citoyens (bois de chauffage) et sur le Parc à grumes régional
 - finalisation au plus vite du nouveau Plan d'Aménagement Forestier avec consultation de la population
 - mise en œuvre de la charte « Apaisons la forêt » pour aider à la mise en place de comportements plus respectueux du milieu forestier et à une meilleure cohabitation entre ses différents usagers (naturalistes, environnementalistes, promeneurs, touristes, chasseurs et exploitants)
 - dès le début de la prochaine législature, travail à la révision du cahier de charges relatif à la location du droit de chasse sur notre commune (envisager la

poussée silencieuse sur certains territoires et inscrire le respect des engagements pris par la commune via son adhésion au PEFC dans les contrats de chasse)

- Poursuite de notre collaboration avec la Fédération Halieutique et Piscicole du sous bassin de la Lesse et de l'organisation de stages d'initiation à la pêche pour le jeune public sur le parcours de pêche et à la pêcherie de Lomprez
- Poursuite des actions de promotion des produits locaux en collaboration avec le Parc naturel de l'Ardenne Méridionale et le Géopark
- Economie circulaire : poursuite des actions de soutien à la Donnerie et à la Ressourcerie Famenne-Ardenne



Une Commune solidaire

Santé

- Poursuite de l'organisation de la "semaine de la santé"
- Création d'un conseil consultatif de la santé
- Création d'un conseil consultatif des personnes porteuses de handicap (Commune labellisée Handycity en 2024)
- Organisation de groupes de parole pour les "aidants proches"

Insertion socio-professionnelle

- Poursuite des collaborations avec DEFITS pour l'organisation de formations adaptées et d'un suivi individualisé
- Engagements de personnel sous contrat "article 60" pour leur assurer une formation et une remise à l'emploi

Alimentation

- Poursuite du service d'aide alimentaire : distribution de colis et présence du foodtruck des Restos du Coeur
- Organisation de repas solidaires de fin d'année
- Reprise de l'organisation du petit-déjeuner Oxfam qui a été abandonné à cause du Covid

Bénévolat et volontariat

- Maintien et renforcement d'un réseau de bénévoles, notamment via une plate-forme numérique à développer avec les communes voisines sous le coordination du Parc naturel de l'Ardenne méridionale

Pôle social

- Création d'un "pôle social" à Chanly, à l'ancien couvent où sont/seront implantés notamment :



- la MACA
- le CCCA
- la Donnerie
- le co-accueil de Chanly transformé en mini-crèche

Bien-être animal

- Poursuite du soutien à l'association "Sauvons Bambi"
- Poursuite de la stérilisation des chats errants : cages à disposition des citoyens pour capturer les chats errants et convention avec un vétérinaire pour la stérilisation
- Vigilance à toute forme de maltraitance animale sur le territoire et prise de mesures, avec fermeté, le cas échéant



Une Commune compétitive

Entreprises et indépendants

- ADL (Agence de Développement Local) : reprise des contacts avec la Région wallonne pour la création d'une ADL sur notre commune afin d'aider au développement économique du territoire et de structurer une association de commerçants locaux
- Aides aux entreprises : poursuite des primes et actions initiées sous la législature qui s'achève (prime à l'installation sur zoning, prime à la création de nouveaux commerces, aides à la promotion des produits locaux)
- Sur le site internet de la commune, mise à jour de l'annuaire des entreprises, commerces, artisans, indépendants
- Publication de capsules vidéo de présentation (vitrine virtuelle) des entreprises/commerçants/artisans/indépendants sur le site internet communal à cofinancer par la commune
- Remise à chaque nouvel habitant de l'annuaire des acteurs économiques de notre commune

Agriculture

- Organisation des prises d'eau en rivière en période de sécheresse
- Poursuite des négociations avec la SWDE pour mettre à disposition d'anciens captages locaux (Fays-Famenne, Wellin, Chanly) en cas de sécheresses persistantes
- Accompagnement administratif et financier pour la création de mares agricoles avec Natagora
- Organisation de rencontres entre agriculteurs en vue d'une sensibilisation à la diversification et étude des pistes de financement pour l'intervention d'experts, de scientifiques, audits.... en vue de les accompagner
- Sensibilisation des agriculteurs aux avantages de l'agroforesterie (plantation de haies et/ou d'arbres en

champs) et organisation de visites d'initiatives existantes

- Organisation d'une "journée de la ferme" (visites, conférences, promotion des producteurs locaux, ...) pour tout public, en collaboration avec nos agriculteurs

Tourisme

- Elaboration et Adoption d'un règlement communal sur la création de gîtes avec des critères objectifs en collaboration avec la CCATM
- Mise en réseau des acteurs du tourisme (hébergeurs, commerçants, prestataires de services) et soirées d'informations avec les partenaires (Maison du tourisme, Géopark, Parc naturel de l'Ardenne méridionale, ...)
- Développement de circuits thématiques au départ du réseau points-nœuds vélo de la Province de Luxembourg
- Mise en œuvre du réseau point nœud pédestre avec les communes voisines membres du Massif de la Grande forêt de Saint-Hubert
- Pour pallier l'absence d'établissement Horeca, installation à l'Office du tourisme d'un distributeur de boissons pour les touristes, accessible aux heures d'ouverture
- Aménagement d'une aire de stationnement pour mobil homes, moyennant l'obtention de subsides
- Aménagement d'une zone de baignade à Chanly si la qualité de l'eau le permet (projet PCDR)
- Poursuite des actions de tourisme confiées au Géopark et au Parc Naturel Ardenne Méridionale
- Collaboration avec l'asbl Plus beaux villages de Wallonie pour la mise en œuvre d'une chasse au trésor Totemus sur Sohier
- Développement des produits spécifiques « Plus beaux villages » en profitant de la reconnaissance de 3 plus beaux villages sur le territoire de la Maison du tourisme de la Forêt de Saint-Hubert (Mirwart, Redu et Sohier)

-
- 1 Benoît CLOSSON
 - 2 Thérèse MAHY
 - 3 Thierry DENONCIN
 - 4 Nadine GODET
 - 5 Philippe ALEXANDRE
 - 6 Annick MAHIN
 - 7 Samuel JÉROUVILLE
 - 8 Annabelle JACINTO
 - 9 Hubert DEVILLET
 - 10 Isabelle RODER-GEORGES
 - 11 Olivier VALENTIN
 - 12 Isabelle HOUILLET-DAMILOT
 - 13 Bernard ANDRÉ dit «Poussin»

Rendez-vous ce 13 octobre 2024.

Ensemble, déployons nos ailes, tels les papillons, symboles de notre enthousiasme et de notre envie de contribuer à un avenir radieux pour notre belle commune de Wellin.

Wellin dem@in

Voir loin, être proche !

Retrouvez-nous sur
www.wellindemain.com
et sur [wellindemain](https://www.facebook.com/wellindemain)

